

Champs électriques

DES DÉBATS électrisés. La proposition de loi sur le partage de la valeur dans l'agrivoltaïsme, que viennent tout juste d'adopter les députés, aura mis l'Assemblée nationale sous haute tension.

D'un côté, deux syndicats agricoles, la FNSEA et la Coordination rurale, qui, poussés par la Fédération française des producteurs agrivoltaiques, veulent ramasser un maximum de blé en plantant des panneaux solaires partout dans les champs. En louant ses terres à un énergéticien pour produire de l'électricité, un agriculteur peut empocher 5 000 euros annuels par hectare, alors qu'il ne dépassera pas 3 000 euros s'il loue la même surface à un confrère. Près de 4 000 agriculteurs français se sont ainsi déjà lancés dans la production électrique.

De l'autre côté, la Confédération paysanne rappelle que le premier métier d'un agriculteur n'est pas de produire des watts mais de nourrir la population. Or les panneaux font de l'ombre aux cultures. Pour ne pas faire chuter le rendement à cause de la baisse de luminosité, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement recommande de ne jamais tapisser un champ de plus de 20 % de panneaux photovoltaïques. Les

députés ont mis les doigts dans la prise en proposant de grimper à 30 %.

Dans la foulée, les parlementaires ont doublé la capacité de production autorisée par ferme, soit 10 mégawatts. Une bonne affaire pour les énergéticiens qui font campagne afin de planter leurs panneaux, moyennant de généreux contrats sous forme de baux. C'est en effet beaucoup plus facile et moins cher d'embellir le paysage en semant des panneaux photovoltaïques dans les champs plutôt que de les installer sur les toits ou les parkings dans les zones urbaines.

D'après eux, avec 500 000 ha, soit 2 % de la surface agricole utile française, on pourrait produire l'équivalent en électricité de tous

nos réacteurs nucléaires. Pour que le courant passe avec les pouvoirs publics, le lobby du photovoltaïsme a monté il y a quatre ans l'association France Agrivoltaïsme. Un groupe d'influence dont fait partie comme de bien entendu la FNSEA et qui est piloté par le patron de Sun'Agri, leader du secteur en France et filiale du bétonneur Eiffage. Comme l'a clamé avec enthousiasme le rapporteur de la proposition de loi sur l'agrivoltaïsme : « Il n'y en aura pas pour tout le monde. » Et tant pis s'il faut importer tous nos panneaux photovoltaïques, vu que le dernier fabricant français a mis la clé sous la porte.

Nos agriculteurs pourront toujours dire qu'ils sont branchés...

